

État du parc de véhicule / carburant

Les véhicules électriques représentent seulement 0,3 % du parc en 2018 sur la région et les véhicules hybrides, 1 %.

Parc au 1er janvier 2018 des voitures particulières d'âge inférieur ou égal à 15 ans en région Centre-Val de Loire par source d'énergie

	Essence + Superéthanol	Electricité-Essence	Gazole	Essence-GPL	Electricité	Gazole-électricité	Autres et non dét.	Total
2018	355125	10388	896301	5704	3552	2241	186	1273497
2011	459559	1568	860545	8812	134	nd	305	1330923
évolution 2011-2018	- 23 %	+ 562 %	+ 4 %	- 35 %	+ 2551 %	nd	- 39 %	- 4,3 %

Le nombre de véhicules électriques est en forte augmentation (nombre multiplié par 26 entre 2011 et 2018) même si sa proportion reste très faible par rapport aux véhicules fonctionnant avec des sources d'énergie traditionnelles (sans-plomb et diesel). Les véhicules électriques représentent seulement 0,3 % du parc en 2018 sur la région et les véhicules hybrides 1 % (contre respectivement 0,01 % et 0,12 % en 2011). Le bonus écologique mis en place en 2015 a contribué à cette évolution : l'aide publique pouvant atteindre jusqu'à 10 000 euros pour les véhicules électriques et 6 500 euros pour les véhicules hybrides rechargeables.

Le nombre de véhicules essence (+ Superéthanol) connaît une baisse entre 2011 et 2018, de l'ordre de 23 %. A l'inverse, les véhicules diesel connaissent une légère hausse sur cette période (+ 4 %).

Le volume global du parc a baissé de 4,3 % entre 2011 et 2018.

Les aides à la mobilité :

- Les principaux systèmes d'aide mis en place au niveau national, ou local : [Lien DREAL](#) / [Lien ORT](#)
- L'indemnité kilométrique vélo : [Lien DREAL](#) / [Lien ORT](#)
- La prise en charge des frais de transport en commun : [Lien DREAL](#) ;
- Les aides à l'achat de véhicules propres ou à l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique : [Lien DREAL 1](#) / [Lien DREAL 2](#) / [Lien ORT 1](#) / [Lien ORT 2](#) ;
- Les aides à l'achat de vélo : [Lien DREAL](#).

